



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100652

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/09/2025 9H38 C:001938 I:38041
V/REF : Devis signé
V/Email reçu le Vendredi 19/09/2025 a 9H38

SELON DEVIS N° 5090015

BGI-BOURG GESTION IMMOBILIERE

34 AV ALSACE LORRAINE
1ER ETAGE
01000 BOURG EN BRESSE

IMMEUBLE : LE CLAVAGRY
6 RUE CLAVAGRY
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 23 Octobre 2025

Référence Marché: Tarif négocié
LOCALISATION : 6 RUE CLAVAGRY - BOURG - MME MOREL -LAB 0681826189 (ETAGE 4)
MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5090015 DU 05/09/2025
D UN MONTANT DE 771,78 EUROS HT
Donneur d'ordre : Mme L. THUILLIEZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

ACCORD SUR DEVIS
DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL (DEUX TECHNICIENS)
ELEVATION DE LA PRESSION EN FACADE JUSQU'AU 4IEME ETAGE
CURAGE DEPUIS LE BOUCHON DE VISITE EN DIRECTION DU RESEAU DES EAUX
PLUVIALES
CONTROLE CAMERA POUR VERIFICATION
APPLICATION D'UN ENDUIT POUR COLMATER LA FISSURE
NOTRE INTERVENTION DU 22 OCTOBRE 2025 :
INTERVENTION CONFORME A LA DEMANDE.
DIAMETRE D'ÉCOULEMENT RENDU A 80% DANS L'ENSEMBLE COLMATAGE DE LA
FISSURE (SANS GARANTIE DE RÉSULTAT)

OBSERVATIONS : GI LGESTION Email envoyé le 16/10/25 a 09H42 Mme L. THUILLIEZ

NOUS INTERVIENDRONS LE MERCREDI 22/10 AU MATIN POUR LE CURAGE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).
Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.
Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.
Transport et mise en décharge des boues et des détritux (si nécessaire).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100652

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés à la Station
d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	771,78	771,78
	TOTAL H.T.		771,78
	T.V.A. a 10,00%		77,17
	TOTAL T.T.C.En EURO		848,95

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bourgogne BOURGOGNE

De: Lihlas THUILLIEZ <lthuilliez@bgi01.fr>
Envoyé: vendredi 19 septembre 2025 09:38
À: Bourgogne BOURGOGNE
Objet: Re: Devis 5090015 - LE CLAVAGRY - 6 RUE CLAVAGRY 01000 BOURG ENBRESSE -
Ref : 260820251605
Pièces jointes: 20250919095255.pdf
Catégories: Rox

BON DE COMMANDE

Pour le compte du syndicat des copropriétaires 6, rue Clavagry
01000 BOURG EN BRESSE:

Représenté par son syndic la SASU Bourg Gestion Immobilier 34, avenue Alsace-Lorraine 01000 Bourg en Bresse
représentée par Isabelle GUINOT.
Siret N° 899 192 215 00023 RCS Bourg en Bresse

Merci de procéder aux travaux suivants :

**CURAGE RESEAU DES EAUX PLUVIALES + CONTROLE CAMERA + APPLICATION ENDUIT POUR COLMATER LA
FISSURE**

Suivant devis N°5090015 SIGNE EN PIECE JOINTE

Pour un montant de HT 771.78€ soit 848.95€ TTC

**Lihlas THUILLIEZ
BOURG GESTION IMMOBILIER
34, avenue Alsace-Lorraine
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 24 03 43 - www.bgi01.fr**

Merci d'établir votre facture au nom du syndicat des copropriétaires de l'immeuble 6, rue Clavagry
01000 BOURG EN BRESSE chez Bourg Gestion Immobilier 34, avenue Alsace-Lorraine 01000 Bourg en Bresse

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES N°1301-SD N°13948*05 (09-2016) ATTESTATION SIMPLIFIÉE

IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT : Je soussigné(e) : Bourg Gestion Immobilier 34, avenue Alsace-Lorraine 01000
Bourg en Bresse

NATURE DES LOCAUX J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de
commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux : ☐ maison ou immeuble individuel x immeuble
collectif ☐ appartement individuel ☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

..... Les travaux sont réalisés dans : x un local affecté exclusivement ou principalement
à l'habitation ☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage ☐
des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....)
millièmes de l'immeuble ☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage
..... dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) syndic.

NATURE DES TRAVAUX J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la
présente attestation, les travaux : x n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et
la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement). ☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de
second œuvre suivants : Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la
résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐

installations électriques □ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole) NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit. □ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %. □ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction. □ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI). □ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande. Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de : - 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ; - 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Bourg en Bresse., le 19/09/25 Signature du client ou de son représentant : Isabelle GUINOT

----- Message d'origine -----

> Date : 05/09/2025 à 15:07
> De : bourgogne@servimo.fr
> A : lthuilliez@bgi01.fr
> _____
>
> Madame, Monsieur,
>
> Veuillez trouver ci-joint notre Devis n° 5090015, concernant : LE CLAVAGRY - 6 RUE CLAVAGRY
01000
> BOURG EN BRESSE .
>
> Pour toute correspondance sur ce dossier, merci de mentionner la référence suivante : 260820251605
>
> Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout renseignement
> complémentaire.
>
> Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.
>
> La Direction.
>